(Care) (Seed) [mag (1)

hannaj 100 kaj

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche UNIVERSITE PARIS VII

MASTER

Vu le code de l'éducation;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplônies nationaux;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Vu l'arrêté ministériel du 17 juillet 2009 relatif à l'habilitation de l'Université Paris VII, de l'Université Paris I, de l'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES

GEOGRAPHIQUES à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires; Vu les pièces justificatives produites par M. HUGO ROUSSAFFA, né le 25 novembre 1984 à charenton (094), en vue de son inscription au master ;

spécialité CARTHAGEO Le diplôme de MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention GÉOGRAPHIE ET SCIENCES DES TERRITOIRES

mention bien

est délivré à IM. HUGO ROUSSAFFA

et confère le grade de master, au titre de l'année universitaire 2009-2010

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à Paris, le 2 mars 2011

Le titulaire

Le Président

8596603

/2011200901828

Vincent BERGER

Le Recteur d'Académie Chancelier des universités

Patrick GERARD